



## Conseil économique et social

Distr. limitée  
13 juillet 2010  
Français  
Original : anglais

**Pour suite à donner**

### Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

Deuxième session ordinaire de 2010

7-9 septembre 2010

Point 11 de l'ordre du jour provisoire\*

### Plan stratégique à moyen-terme : estimations financières pour la période 2010-2013

#### *Résumé*

Le plan stratégique à moyen terme comporte un plan de financement quadriennal, qui est présenté au Conseil d'administration, normalement à des intervalles fixes de quatre ans, conformément à la décision 2000/3 de celui-ci. Le plan de financement est revu et révisé chaque année. Le présent plan porte sur la période 2006-2013.

Les estimations du plan financier relatives à cette année se ressentent de la récession économique mondiale. Le montant total des recettes devrait diminuer de 1 % en 2010, passant de 3 milliards 256 millions de dollars en 2009 à 3 milliards 225 millions en 2010, puis de 7 % en 2011. La croissance des recettes devrait reprendre durant les années suivantes pour atteindre un montant total de 3 milliards 177 millions de dollars en 2013. L'UNICEF sera attentive à l'évolution de la situation.

En dépit de la fluctuation des revenus, les dépenses afférentes aux programmes devraient se maintenir à peu près au même niveau. Le plan prévoit, pour 2010, une augmentation de 3 % des dépenses relatives à l'assistance au titre des programmes, essentiellement du fait de la situation d'urgence en Haïti. Les dépenses devraient diminuer légèrement par la suite, pour se situer tout juste en dessous du montant de 2009 vers la fin de la période de planification. L'UNICEF est en mesure de faire face à la baisse des recettes prévue pour 2010 et 2011 grâce au solde accumulé durant les périodes précédentes, lorsque le volume des contributions dépassait les prévisions. Toutefois, si cette baisse est supérieure aux prévisions et que la croissance des recettes ne reprend pas en 2012, la situation pourrait affecter les programmes que l'UNICEF consacre aux femmes et aux enfants à un moment où la récession aura rendus ces deux groupes particulièrement vulnérables.

\* E/ICEF/2010/15.

Le présent cadre de prévisions des recettes et des dépenses servira à déterminer, pour approbation en 2011, les montants qui seront demandés pour les programmes imputés sur les ressources ordinaires. Durant la période considérée, les ressources ordinaires seront allouées sur la base du système révisé d'allocation des fonds, tel que modifié en 2008 par la décision 2008/15 du Conseil d'administration.

L'UNICEF recommande au Conseil d'administration d'approuver le cadre de prévisions financières portant sur la période 2010-2013 et des prévisions de dépenses d'un montant maximum total de 1 milliard 190 millions de dollars au titre des programmes financés au moyen des ressources ordinaires, pour 2011, sous réserve que les ressources requises soient disponibles et que les présentes prévisions financières demeurent valables. Un projet de décision est présenté à la section II.

## Table des matières

	<i>Page</i>
I. Prévisions financières pour la période 2010-2013 .....	3
A. Recettes .....	3
B. Dépenses .....	4
C. Constitution de réserves .....	6
D. Liquidités .....	7
II. Projet de décision .....	8
Tableaux <sup>1</sup>	
1. Prévisions de recettes de l'UNICEF .....	10
2. Prévisions financières de l'UNICEF – ressources ordinaires et autres ressources .....	11
3. Prévisions financières de l'UNICEF – ressources ordinaires .....	12
4. Ressources ordinaires – échelonnement des prévisions de dépenses, année par année .....	13
5. Prévisions financières de l'UNICEF – autres ressources .....	14
6. Prévisions financières de l'UNICEF – fonds d'affectation spéciale : services d'achat et autres activités .....	15

<sup>1</sup> Les chiffres ayant été arrondis, les totaux ne tombent pas nécessairement juste.

## I. Prévisions financières pour la période 2010-2013

### A. Recettes

1. Subissant les effets de la récession économique mondiale sur l'aide au développement, les recettes de l'UNICEF devraient chuter en 2010 et 2011. Toutefois, cette tendance ne devrait être que momentanée, puisque les recettes devraient augmenter pour le reste de la période de prévision, comme indiqué au tableau 1.

2. Le montant total des recettes est la somme des « ressources ordinaires », des « autres ressources (opérations ordinaires) » et des « autres ressources (opérations d'urgence) ». Il devrait s'établir, pour 2010, à 3 milliards 225 millions de dollars, soit une baisse de 31 millions de dollars (1 %) par rapport à 2009 et, pour 2011, à 3 milliards 4 millions de dollars, soit une diminution de 7 %. Cette tendance devrait s'inverser par la suite et les recettes devraient augmenter de 4 % en 2012, pour atteindre 3 milliards 117 millions de dollars, puis de 2 % en 2013 pour atteindre 3 milliards 177 millions de dollars.

3. La fluctuation des recettes ne devrait pas avoir d'incidences notables sur l'aide aux programmes (comme illustré au tableau 2 et expliqué à la section B ci-après). Les prévisions de recettes seront revues et actualisées régulièrement pour tenir compte de l'évolution de la situation économique mondiale.

#### **Recettes au titre des ressources ordinaires**

4. Les ressources ordinaires proviennent de trois sources, à savoir les gouvernements, le secteur privé et les autres ressources. Les recettes des autres ressources comprennent les intérêts créditeurs et les gains ou les pertes résultant des fluctuations des taux de change. En 2010, les recettes au titre des ressources ordinaires devraient subir l'impact de la récession économique mondiale et diminuer de 8 % (85 millions de dollars) pour se situer à 981 millions de dollars, contre 1 milliard 66 millions de dollars en 2009 (voir tableau 1). Toutefois, ces recettes devraient augmenter à nouveau à partir de 2011 pour atteindre 1 milliard 115 millions de dollars (soit une progression de 2 %) en 2013.

5. Le montant des contributions des gouvernements versées aux recettes ordinaires devrait s'établir à 591 millions de dollars en 2010, soit une légère baisse de 3 millions de dollars par rapport au chiffre de 594 millions de dollars enregistré en 2008. Cette diminution s'explique par le fait que certains donateurs devraient réduire leurs contributions, essentiellement en raison de la crise économique mondiale, tandis que d'autres prévoient d'augmenter légèrement leurs contributions. Le montant des contributions des gouvernements versées aux recettes ordinaires devrait diminuer légèrement en 2011 avant de remonter progressivement la pente.

6. En ce qui concerne le secteur privé, les projections de recettes sont fondées sur le plan à moyen terme, ajusté compte tenu de la conjoncture et des constatations récentes. En raison du caractère stratégique conféré aux conférences d'annonces de contributions aux ressources ordinaires, les recettes au titre de ces ressources devraient progresser sensiblement chaque année à partir de 2011. Cette évolution devrait permettre de compenser partiellement les pertes dues aux taux de change défavorables. Les recettes provenant du secteur privé devraient diminuer de 6 % en 2010, pour s'établir à 360 millions de dollars, contre 383 millions de dollars en

2009. Ce recul devrait également être momentané puisque, les années suivantes, les recettes provenant du secteur privé devraient augmenter de 7 à 8 % par an.

7. La catégorie « autres recettes » a subi les effets des faibles taux d'intérêt mondiaux et des taux de change défavorables. Ces recettes devraient s'établir à 30 millions de dollars en 2010, soit une diminution de 59 millions de dollars (66 %) par rapport à 2009. La diminution ne devrait concerner qu'une année, puisque la progression de ces recettes devrait reprendre à partir de 2011.

8. Les fluctuations des taux de change des monnaies européennes, notamment de l'euro, ont également des incidences sur les prévisions de recettes, qui doivent être régulièrement actualisées. Les prévisions relatives aux ressources ordinaires devront peut-être faire l'objet d'une réactualisation pour prendre en compte de nouvelles baisses. D'après des évaluations effectuées durant le deuxième trimestre de 2010, il pourrait s'avérer nécessaire de réduire de 6,2 % (62 millions de dollars) les prévisions concernant 2010 si la dévaluation des monnaies européennes se poursuit.

#### **Autres ressources**

9. L'UNICEF reçoit des contributions au titre des autres ressources pour les programmes et les opérations de secours d'urgence de la part des gouvernements et des organisations intergouvernementales, du secteur privé, ainsi que des dispositifs interorganisations, à savoir les institutions financières internationales, les mécanismes de financement commun et les programmes communs des Nations Unies.

10. On prévoit que les contributions au titre des autres ressources seront de 2 milliards 244 millions de dollars en 2010, ce qui représente une hausse de 54 millions (2 %) par rapport à 2009. Ces prévisions s'expliquent en partie par le fait que la cause des enfants continue de mobiliser les donateurs en période d'incertitude financière, particulièrement dans les situations d'urgence telles que celle créée par le tremblement de terre survenu cette année en Haïti. En 2011, les recettes provenant des autres ressources devraient diminuer de 12 % avant de se réinstaller dans le vert, avec une hausse de 3 % en 2012 et une autre de 1 % en 2013.

11. Il sera peut-être nécessaire d'actualiser aussi les prévisions relatives aux autres ressources pour prendre en compte les incidences d'une persistance éventuelle des fluctuations défavorables des taux de change. D'après des évaluations effectuées durant le deuxième trimestre de 2010, il pourrait s'avérer nécessaire de procéder à une nouvelle réduction de 2,5 % (57 millions de dollars) des prévisions relatives à 2010 si la valeur des monnaies européennes continue de faiblir.

## **B. Dépenses**

12. Comme indiqué au tableau 2, les dépenses ne devraient pas se ressentir fortement des répercussions défavorables de la récession économique mondiale. Les prévisions de dépenses pour 2010 sont estimées à 3 milliards 410 millions de dollars, soit une augmentation de 112 millions (3 %) par rapport aux dépenses effectives constatées de 2008, à savoir 3 milliards 298 millions de dollars. Les dépenses devraient augmenter de 3 % en 2011 et de 2 % en 2012, avant de se stabiliser pour s'établir à 3 milliards 243 millions de dollars en 2013.

### Dépenses imputées sur les ressources ordinaires

13. Les dépenses imputées sur les ressources ordinaires s'inscrivent dans deux catégories : l'aide aux programmes et le budget d'appui.

#### *Aide aux programmes*

14. En 2010, le montant de l'aide aux programmes prévu par l'UNICEF devrait être de 796 millions de dollars (tableau 3), soit une augmentation de 27 millions de dollars (4 %) par rapport aux dépenses effectives constatées de 2009. Selon les projections, le montant de l'aide aux programmes, y compris les ressources supplémentaires au titre des secours d'urgence, devrait être de 796 millions de dollars tout au long de l'année 2011, avant d'augmenter pour atteindre 820 millions de dollars au cours de la période 2012-2013. Malgré le ralentissement économique, l'UNICEF est en mesure de maintenir l'aide à ce niveau moyennant des prélèvements sur le solde accumulé durant les périodes précédentes, lorsque le volume des contributions dépassait les prévisions. Les projections seront régulièrement revues et actualisées pour tenir compte de l'évolution de la situation économique mondiale. Au cours de la période considérée, les ressources seront allouées conformément à la politique définie en la matière par le Conseil d'administration.

15. Le tableau 4 indique la répartition annuelle des dépenses au titre des programmes approuvés, nouveaux et futurs, durant la période 2010-2013. Au début de 2010, le solde des engagements au titre des programmes approuvés durant les années précédentes et devant être exécutés à compter de 2010 se chiffrait à 1 milliard 856 millions de dollars. Le montant total des ressources demandées au Conseil d'administration en 2010 pour les programmes financés au moyen des ressources ordinaires est de 626 millions de dollars pour les cycles de programmation commençant en 2011.

16. Pour 2011, en ce qui concerne les cycles de programmation commençant en 2012, un montant prévisionnel total de 1 milliard 190 millions de dollars au titre des programmes imputés sur les ressources ordinaires sera soumis au Conseil d'administration pour approbation. Ce montant sera régulièrement revu et ajusté en fonction des prévisions de recettes les plus récentes.

#### *Budget d'appui*

17. Le budget d'appui permet de financer les éléments suivants : a) les dépenses des 16 fonctions essentielles qui sous-tendent les activités opérationnelles de l'organisation, à l'appui de la mission et du mandat dont elle s'acquitte à tous les niveaux, dans le cadre du plan stratégique et sur une période de deux ans; et b) les investissements destinés à renforcer les capacités organisationnelles. Le budget d'appui est financé sur les ressources ordinaires et sur des sommes recouvrées des autres ressources. Le montant net du budget d'appui est la part financée au moyen des ressources ordinaires. Des dépenses d'un montant net de 345 millions de dollars pour 2010 et 2011 sont prélevées sur le budget d'appui biennal en cours, que le Conseil d'administration a approuvé à sa deuxième session ordinaire de 2009<sup>2</sup> (voir tableau 3). Les dépenses prévues devraient être de 345 millions de dollars par an tout au long du prochain exercice biennal. Cette prévision de croissance nulle traduit

<sup>2</sup> E/ICEF/2009/AB/L.4, décision 2009/20.

les efforts déployés pour limiter les dépenses administratives durant cette période difficile.

### **Dépenses imputées sur les autres ressources**

18. Les projections relatives aux dépenses au titre des programmes imputées sur les autres ressources sont établies à partir des prévisions de recettes et des soldes disponibles des fonds. Comme l'illustre le tableau 5, l'aide aux programmes ordinaires (autres que les programmes d'urgence) financés à l'aide des autres ressources devrait augmenter légèrement pour passer de 1 milliard 478 millions de dollars en 2009 à 1 milliard 496 millions de dollars en 2010, avant de diminuer pour se situer à 1 milliard 462 millions de dollars en 2013, avec des variations pouvant aller de – 2 % à 1 % au cours de la période considérée.

19. L'aide aux programmes relevant de situations d'urgence devrait s'établir à 726 millions de dollars en 2010, soit 4 % de plus que le montant des dépenses effectives à ce titre pour 2009, qui était de 696 millions de dollars, en raison de la situation d'urgence en Haïti. L'expérience montre que l'aide aux programmes relevant de situations d'urgence diminue au cours de la première ou de la deuxième année qui suit une situation d'urgence grave. On prévoit donc que les dépenses diminueront de 7 % pour atteindre 672 millions de dollars en 2011, puis de 12 % pour se situer à 590 millions de dollars en 2012. En 2013, cette baisse se stabilisera à 2 %, les dépenses se situant alors à 576 millions de dollars. Les situations d'urgence étant, par nature, imprévisibles, ces chiffres ne sont donnés qu'à titre indicatif.

## **C. Constitution de réserves**

### **Assurance maladie après la cessation de service**

20. En 2003, l'UNICEF a constitué une réserve<sup>3</sup> destinée à financer ses obligations au titre de l'assurance maladie après la cessation de service. Ces charges à payer représentent la part de la valeur actualisée des prestations acquises par les fonctionnaires depuis la date de leur entrée en fonctions.

21. Comme le Conseil d'administration l'avait demandé en 2007<sup>4</sup>, et en coopération avec d'autres organismes des Nations Unies, un actuaire-conseil a été engagé pour actualiser l'évaluation actuarielle de ces charges à payer. Sur la base de l'étude la plus récente, parue en mars 2010, le montant révisé desdites charges a été chiffré à 464 millions de dollars au 31 décembre 2009. Par des virements réguliers approuvés par le Conseil d'administration, les réserves constituées à ce titre avaient atteint, au 31 décembre 2009, 45 % du montant total des charges à payer, soit 210 millions de dollars, comme indiqué au tableau 3.

22. En 2008<sup>5</sup>, le Conseil d'administration a approuvé des virements annuels de 30 millions de dollars pour la période 2010-2011, pour continuer de financer les obligations de l'UNICEF au titre de l'assurance maladie après la cessation de service. Ces virements annuels pourraient être suspendus pour 2010 et 2011 en

---

<sup>3</sup> Document E/ICEF/2003/AB/L.17, décision 2003/11.

<sup>4</sup> Décision 2007/16.

<sup>5</sup> Décision 2008/20.

raison de la réduction des prévisions de recettes résultant tout à la fois de la récession mondiale et de l'impérieuse nécessité pour l'UNICEF de maintenir un solide programme d'appui en cette période difficile. Cette suspension n'aurait pas d'incidence notable sur la capacité de l'organisation de financer ces charges à payer et les virements reprendraient si les soldes des ressources ordinaires inutilisés en fin d'année le permettaient. Dans l'intervalle, l'UNICEF s'emploie à élaborer une stratégie qui devrait permettre de financer de manière plus systématique et plus progressive ces charges à payer et de ne plus avoir à effectuer ces virements annuels. Cette stratégie pourrait comporter la fixation d'une norme concernant le niveau de financement de la réserve constituée aux fins de l'assurance maladie après la cessation de service.

23. Du fait du passage aux Normes comptables internationales du service public (IPSAS), prévu pour 2012 (voir par. 29), l'UNICEF devra faire figurer dans les états financiers le montant des charges à payer au titre de l'assurance maladie après la cessation de service et la valeur des prestations futures, quel que soit le niveau du financement. Cette disposition devrait favoriser la transparence.

#### **Autres réserves**

24. Avec l'aval du Conseil d'administration, l'UNICEF a constitué des réserves ou des fonds pour les locaux et le logement du personnel des bureaux extérieurs, les charges à payer en cas de cessation de service ou de licenciement et les services d'achats<sup>6</sup>. Comme indiqué au tableau 3, à la fin de 2009, les soldes étaient les suivants : 9 millions de dollars en espèces (plus 18 millions de dollars en actifs fonciers et immobiliers) pour le fonds relatif aux locaux des bureaux extérieurs et au logement du personnel; 28 millions de dollars pour le fonds relatif aux charges à payer au titre des cessations de service et des licenciements; et 2 millions de dollars pour les services d'achats.

## **D. Liquidités**

#### **Ressources ordinaires**

25. Selon la politique de l'UNICEF en matière de liquidités, il est recommandé que le solde en monnaies convertibles des ressources ordinaires en fin d'année soit au minimum égal à 10 % des recettes prévues au titre des ressources ordinaires pour l'année suivante. En 2003<sup>7</sup>, le Conseil d'administration a recommandé que l'UNICEF continue de gérer ses liquidités conformément à cette politique. Les montants des soldes en espèces au titre des ressources ordinaires indiqués à la dernière ligne du tableau 3 confirment que le critère de liquidité en question sera respecté pour la période 2010-2013. Les prévisions relatives à ces soldes en espèces seront régulièrement revues et actualisées pour tenir compte de l'évolution de la situation financière mondiale. Il sera peut-être nécessaire de modifier les prévisions de dépenses pour faire en sorte que le critère de liquidité soit constamment respecté.

<sup>6</sup> Locaux et logement du personnel des bureaux extérieurs : document E/ICEF/1990/13, décision 1990/26; charges à payer en cas de cessation de service ou de licenciement : document E/ICEF/2006/AB/L.1, décision 2006/02; services d'achats : documents E/ICEF/1993/AB/L.11 et E/ICEF/1993/AB/L.14, décision 1993/19.

<sup>7</sup> Décision 2003/8.

**Autres ressources**

26. Les programmes financés par d'autres ressources sont intégralement financés dans la mesure où leur exécution ne commence qu'après réception de l'intégralité des contributions des donateurs. De ce fait, le solde en espèces en fin d'année est normalement plus élevé pour ces autres ressources que pour les ressources ordinaires. En dépit de la récession, le solde de fin d'année devrait resté élevé en 2010.

**Fonds d'affectation spéciale**

27. Les fonds d'affectation spéciale sont des ressources constituées à des fins déterminées, confiées à l'UNICEF par diverses entités, y compris des gouvernements, d'autres organismes des Nations Unies et des organisations non gouvernementales, pour couvrir principalement le coût d'achat de fournitures mais également de celui d'autres services assurés par l'UNICEF pour le compte de ces entités. Ils comprennent également les fonds alloués par des donateurs pour couvrir les dépenses afférentes aux administrateurs auxiliaires.

28. Conformément au règlement financier de l'UNICEF, les fonds d'affectation spéciale ne font pas partie des recettes. Ils sont donc comptabilisés séparément, de manière à ne pas être confondus avec les fonds reçus pour les programmes approuvés par le Conseil d'administration et utilisés à cet effet.

29. Le montant total des recettes au titre des fonds d'affectation spéciale (indiqué au tableau 6) devrait diminuer au cours de la période considérée, passant de 1 milliard 344 millions de dollars pour 2010 à 1 milliard 175 millions de dollars pour 2013, pour s'établir à 4 milliards 933 millions de dollars. Les décaissements pour la même période devraient se monter à 5 milliards 80 millions de dollars, passant de 1 milliard 421 millions de dollars pour 2010 à 1 milliard 175 millions de dollars pour 2013. Au cours de la période considérée, le montant des décaissements dépassera de 147 millions de dollars celui des recettes, le dépassement étant financé par les soldes d'exercices antérieurs.

**Base comptable**

30. Dans sa résolution 60/283, l'Assemblée générale a approuvé l'adoption, par l'Organisation des Nations Unies, des Normes comptables internationales du service public (IPSAS). Dans sa décision 2009/7, le Conseil d'administration a demandé à l'UNICEF de veiller à l'application des normes IPSAS au plus tard en 2012. Le mécanisme actuel de présentation des rapports financiers est régi par les Normes comptables du système des Nations Unies, qui ont servi de base comptable à l'élaboration des présentes estimations financières. Le passage aux normes IPSAS favorisera la transparence, la responsabilisation et la gouvernance.

**II. Projet de décision**

31. L'UNICEF recommande au Conseil d'administration d'approuver le projet de décision suivant :

*Le Conseil d'administration*

1. *Prend note* des prévisions financières pour 2010-2013 figurant dans le document E/ICEF/2010/AB/L.7, en tant que cadre souple pour l'appui aux programmes de l'UNICEF;

2. *Approuve* le cadre de prévisions financières portant sur la période 2010-2013 et l'établissement d'un budget d'un montant maximal de 1 milliard 190 millions de dollars au titre des dépenses afférentes aux programmes à financer au moyen des ressources ordinaires qui doit lui être soumis en 2011, sous réserve que les ressources requises soient disponibles et que les présentes prévisions financières demeurent valables;

3. *Approuve* la suspension, pour 2010 et 2011, du virement annuel de 30 millions de dollars à la réserve constituée aux fins de l'assurance maladie après la cessation de service, compte tenu des effets de la récession économique mondiale, si les prévisions de recettes et de dépenses formulées dans le présent rapport se matérialisent, et prie l'UNICEF de continuer à effectuer des virements annuels à la réserve constituée aux fins de l'assurance maladie après la cessation de service, conformément à la décision 2008/20, si les soldes des ressources ordinaires inutilisés en fin d'exercice le permettent.

Tableau 1  
**Prévisions de recettes de l'UNICEF**

(En millions de dollars des États-Unis)

	<i>Montants</i>		<i>Plan</i>			
	<i>Plan</i> 2009	<i>effectifs</i> 2009	2010	2011	2012	2013
<b>Ressources ordinaires</b>						
Gouvernements	545	594	591	589	599	601
Secteur privé	346	383	360	390	420	450
Autres recettes	66	89	30	55	60	64
<b>Total, ressources ordinaires</b>	<b>957</b>	<b>1 066</b>	<b>981</b>	<b>1 034</b>	<b>1 079</b>	<b>1 115</b>
Croissance en pourcentage						
<b>Autres ressources</b>						
Fonds ordinaires						
Gouvernements	880	935	871	792	814	817
Secteur privé	333	452	490	484	519	538
Mécanismes interorganisations	96	140	142	127	125	124
<b>Total partiel, programmes</b>	<b>1 309</b>	<b>1 527</b>	<b>1 503</b>	<b>1 403</b>	<b>1 458</b>	<b>1 479</b>
Croissance en pourcentage						
Secours d'urgence						
Gouvernements	330	426	345	351	363	366
Secteur privé	155	81	251	81	81	81
Mécanismes interorganisations	173	156	145	135	136	136
<b>Total partiel, secours d'urgence</b>	<b>658</b>	<b>663</b>	<b>741</b>	<b>567</b>	<b>580</b>	<b>583</b>
Croissance en pourcentage						
<b>Total, autres ressources</b>	<b>1 967</b>	<b>2 190</b>	<b>2 244</b>	<b>1 970</b>	<b>2 038</b>	<b>2 062</b>
Croissance en pourcentage						
<b>Total, recettes</b>	<b>2 924</b>	<b>3 256</b>	<b>3 225</b>	<b>3 004</b>	<b>3 117</b>	<b>3 177</b>
Croissance en pourcentage						
			-1	-7	4	2

Tableau 2

**Prévisions financières de l'UNICEF – ressources ordinaires et autres ressources**

(En millions de dollars des États-Unis)

	Plan 2009	Montants effectifs 2009	Plan			
			2010	2011	2012	2013
1. Recettes	2 924	3 256	3 225	3 004	3 117	3 177
Croissance en pourcentage			-1	-7	4	2
2. Dépenses						
a) Aide aux programmes	2 785	2 943	3 018	2 928	2 858	2 858
Croissance en pourcentage – aide aux programmes			3	-3	-2	0
b) Montant net du budget d'appui biennal	353	298	345	345	345	345
c) Dépenses de sécurité prescrites par l'ONU	13	10	16	15	16	15
d) Dépenses de sécurité propres à l'UNICEF	14	13	7	7	-	-
Croissance en pourcentage – montant net du budget d'appui et dépenses de sécurité			15	0	-2	0
<b>Total partiel, dépenses (à l'exclusion des sommes passées par profits et pertes et des remboursements)</b>	<b>3 165</b>	<b>3 264</b>	<b>3 386</b>	<b>3 295</b>	<b>3 219</b>	<b>3 218</b>
e) Sommes passées par profits et pertes et charges diverses	5	15	5	5	5	5
f) Dépenses imputées sur le budget d'appui/remboursements	16	19	19	19	20	20
<b>Total, dépenses</b>	<b>3 186</b>	<b>3 298</b>	<b>3 410</b>	<b>3 319</b>	<b>3 244</b>	<b>3 243</b>
Croissance en pourcentage			3	-3	-2	0
3. Recettes moins dépenses	(262)	(42)	(185)	(315)	(127)	(66)
4. Solde des réserves et des fonds en début d'exercice	2 957	2 957	2 928	2 743	2 428	2 301
5. Accroissement des réserves	-	13	-	-	-	-
<b>6. Solde des réserves et des fonds en fin d'exercice, se répartissant comme suit :</b>	<b>2 695</b>	<b>2 928</b>	<b>2 743</b>	<b>2 428</b>	<b>2 301</b>	<b>2 235</b>
7. Montant net des éléments d'actif	342	398	398	398	398	398
8. Solde en espèces en fin d'exercice						
a) Monnaies convertibles	2 340	2 519	2 334	2 019	1 892	1 826
b) Monnaies non convertibles	13	11	11	11	11	11
<b>Total, solde en espèces</b>	<b>2 353</b>	<b>2 530</b>	<b>2 345</b>	<b>2 030</b>	<b>1 903</b>	<b>1 837</b>
9. Réserves constituées						
a) Assurance maladie après la cessation de service	180	210	210	210	210	210
b) Locaux et logement du personnel des bureaux extérieurs	9	9	8	7	7	6
c) Fonds pour la cessation de service	19	28	28	28	28	28
d) Services d'achat	2	2	2	2	2	2
<b>Montant total des réserves</b>	<b>210</b>	<b>249</b>	<b>248</b>	<b>247</b>	<b>247</b>	<b>246</b>
<b>10. Montant total de l'encaisse</b>	<b>2 143</b>	<b>2 281</b>	<b>2 097</b>	<b>1 783</b>	<b>1 656</b>	<b>1 591</b>

Tableau 3  
Prévisions financières de l'UNICEF – ressources ordinaires

(En millions de dollars des États-Unis)

	Plan 2009	Montants effectifs 2009	Plan			
			2010	2011	2012	2013
1. Recettes	957	1 066	981	1 034	1 079	1 115
Croissance en pourcentage			-8	5	4	3
2. Dépenses						
a) Aide aux programmes	809	769	796	796	820	820
Croissance en pourcentage – aide aux programmes			4	0	3	0
b) Montant net du budget d'appui biennal	353	298	345	345	345	345
c) Dépenses de sécurité prescrites par l'ONU	13	10	16	15	16	15
d) Dépenses de sécurité propres à l'UNICEF	14	13	7	7	–	–
Croissance en pourcentage – montant net du budget d'appui et dépenses de sécurité			15	0	-2	0
<b>Total partiel, dépenses (à l'exclusion des sommes passées par profits et pertes et des remboursements)</b>	<b>1 189</b>	<b>1 090</b>	<b>1 164</b>	<b>1 163</b>	<b>1 181</b>	<b>1 180</b>
e) Sommes passées par profits et pertes et charges diverses	1	(1)	1	1	1	1
f) Dépenses imputées sur le budget d'appui/remboursements	16	19	19	19	20	20
<b>Total, dépenses</b>	<b>1 206</b>	<b>1 108</b>	<b>1 184</b>	<b>1 183</b>	<b>1 202</b>	<b>1 201</b>
Croissance en pourcentage			7	0	2	0
3. Recettes moins dépenses	(249)	(42)	(203)	(149)	(123)	(86)
4. Solde des réserves et des fonds en début d'exercice	1 122	1 122	1 093	890	741	618
5. Accroissement des réserves		13	–	–	–	–
<b>6. Solde des réserves et des fonds en fin d'exercice, se répartissant comme suit :</b>	<b>873</b>	<b>1 093</b>	<b>890</b>	<b>741</b>	<b>618</b>	<b>532</b>
7. Montant net des éléments d'actif	260	259	259	259	259	259
8. Solde en espèces en fin d'exercice						
a) Monnaies convertibles	600	823	620	471	348	262
b) Monnaies non convertibles	13	11	11	11	11	11
<b>Total, solde en espèces</b>	<b>613</b>	<b>834</b>	<b>631</b>	<b>482</b>	<b>359</b>	<b>273</b>
9. Réserves constituées						
a) Assurance maladie après la cessation de service	180	210	210	210	210	210
b) Locaux et logement du personnel des bureaux extérieurs	9	9	8	7	7	6
c) Fonds pour la cessation de service	19	28	28	28	28	28
d) Services d'achat	2	2	2	2	2	2
<b>Montant total des réserves</b>	<b>210</b>	<b>249</b>	<b>248</b>	<b>247</b>	<b>247</b>	<b>246</b>
<b>10. Montant total de l'encaisse</b>	<b>403</b>	<b>585</b>	<b>383</b>	<b>235</b>	<b>112</b>	<b>27</b>

Tableau 4  
**Ressources ordinaires – échelonnement des prévisions de dépenses,  
 année par année**

(En millions de dollars des États-Unis)

	2010	2011	2012	2013	Au-delà de 2013	Total des recommen- dations
<b>Programme</b>						
1. Soldes inutilisés de montants approuvés antérieurement	713	415	240	182	306	1 856 <sup>a</sup>
2. Programmes à soumettre à l'approbation du Conseil d'administration en 2010		288	111	79	148	626
3. Programmes à préparer pour les sessions de 2011 du Conseil d'administration		10	386	211	583	1 190
4. Programmes à préparer pour les futures sessions du Conseil d'administration				265	1 819	2 084
5. Montant mis en réserve	50	50	50	50		
6. Montant estimatif de l'allocation au titre des recettes provenant de la vente de cartes de vœux dans les pays bénéficiant de programmes de l'UNICEF	3	3	3	3		
<b>Total partiel – aide aux programmes</b>	<b>766</b>	<b>766</b>	<b>790</b>	<b>790</b>		
7. Ressources supplémentaires au titre des secours d'urgence	30	30	30	30		
8. Dépenses de sécurité propres à l'UNICEF	7	7				
<b>Budget d'appui</b>						
9. Montant net	345	345	345	345		
10. Dépenses de sécurité prescrites par l'ONU	16	15	16	15		
<b>Divers</b>						
11. Sommes passées par profits et pertes et divers	1	1	1	1		
12. Remboursements	19	19	20	20		
<b>Total, dépenses</b>	<b>1 184</b>	<b>1 183</b>	<b>1 202</b>	<b>1 201</b>		

<sup>a</sup> À l'exclusion d'un solde inutilisé de 10 millions de dollars susceptible d'être annulé lorsque les comptes des cycles de programmation antérieurs seront apurés.

Tableau 5  
Prévisions financières de l'UNICEF – autres ressources

(En millions de dollars des États-Unis)

	<i>Montants effectifs</i>		<i>Plan</i>			
	<i>Plan 2009</i>	<i>2009</i>	<i>2010</i>	<i>2011</i>	<i>2012</i>	<i>2013</i>
1. Recettes	1 967	2 190	2 244	1 970	2 038	2 062
Croissance en pourcentage			2	-12	3	1
2. Dépenses						
a) Aide aux programmes – fonds ordinaires	1 345	1 478	1 496	1 460	1 448	1 462
Croissance en pourcentage			1	-2	-1	1
b) Aide aux programmes – secours d'urgence	631	696	726	672	590	576
Croissance en pourcentage			4	-7	-12	-2
<b>Total partiel, dépenses (à l'exclusion des sommes passées par profits et pertes)</b>	<b>1 976</b>	<b>2 174</b>	<b>2 222</b>	<b>2 132</b>	<b>2 038</b>	<b>2 038</b>
c) Sommes passées par profits et pertes et charges diverses	4	16	4	4	4	4
<b>Total, dépenses</b>	<b>1 980</b>	<b>2 190</b>	<b>2 226</b>	<b>2 136</b>	<b>2 042</b>	<b>2 042</b>
Croissance en pourcentage			2	-4	-4	0
3. Recettes moins dépenses	(13)	–	18	(166)	(4)	20
4. Solde des fonds en début d'exercice	1 835	1 835	1 835	1 853	1 687	1 683
<b>5. Solde des fonds en fin d'exercice, se répartissant comme suit :</b>	<b>1 822</b>	<b>1 835</b>	<b>1 853</b>	<b>1 687</b>	<b>1 683</b>	<b>1 703</b>
6. Montant net des éléments d'actif	75	139	139	139	139	139
7. Solde en espèces en fin d'exercice						
a) Monnaies convertibles	1 740	1 696	1 714	1 548	1 544	1 564
b) Monnaies non convertibles	–	–	–	–	–	–
<b>Total, solde en espèces</b>	<b>1 604</b>	<b>1 696</b>	<b>1 714</b>	<b>1 548</b>	<b>1 544</b>	<b>1 564</b>

Tableau 6  
**Prévisions financières de l'UNICEF – fonds d'affectation spéciale :  
 services d'achat et autres activités**

(En millions de dollars des États-Unis)

	<i>Montants</i>		<i>Plan</i>			
	<i>Plan</i> 2009	<i>effectifs</i> 2009	2010	2011	2012	2013
1. Solde d'ouverture :						
Services d'achat	183	183	391	317	289	274
Autres activités	62	62	47	44	22	17
<b>Total</b>	<b>245</b>	<b>245</b>	<b>438</b>	<b>361</b>	<b>311</b>	<b>291</b>
2. Encaissements :						
Services d'achat	760	1 178	1 270	1 160	1 100	1 100
Autres activités	94	65	74	84	70	75
<b>Total</b>	<b>854</b>	<b>1 243</b>	<b>1 344</b>	<b>1 244</b>	<b>1 170</b>	<b>1 175</b>
3. Décaissements :						
Services d'achat	711	970	1 344	1 188	1 115	1 100
Autres activités	85	80	77	106	75	75
<b>Total</b>	<b>796</b>	<b>1 050</b>	<b>1 421</b>	<b>1 294</b>	<b>1 190</b>	<b>1 175</b>
4. Solde de clôture :						
Services d'achat	232	391	317	289	274	274
Autres activités	71	47	44	22	17	17
<b>Total</b>	<b>303</b>	<b>438</b>	<b>361</b>	<b>311</b>	<b>291</b>	<b>291</b>